

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 82 (1955)
Heft: 7

Artikel: Propos du vignoble : sur le mur...
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

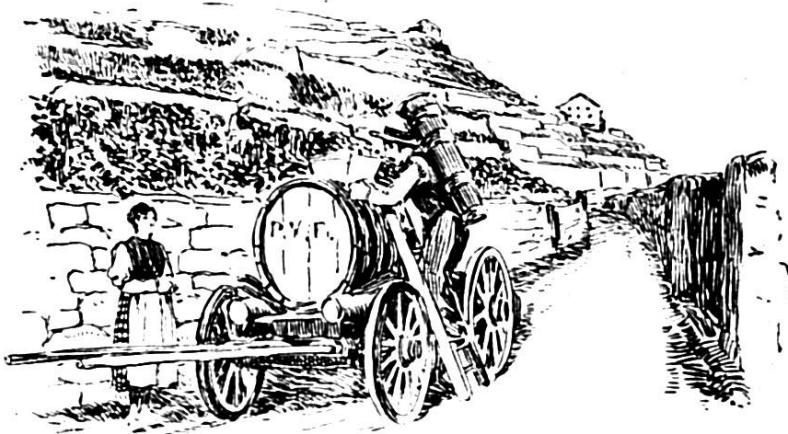
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPOS DU VIGNOBLE

Sur le mur...



Tout en bas, vers la ligne ferrée de Cully, la nouvelle route apparaît comme un large ruban grisâtre, un peu plus clair à l'endroit du grand pont qui passe par-dessus les voies. Mais c'est surtout aux deux extrémités de la nouvelle artère que l'on est en plein travail.

Du côté de Villette, c'était du caillou et il fallut faire sauter à la dynamite les bancs de rochers. A l'autre bout, au contraire, près du Vieux-Moulin, de la marne bleue provoquait des fissures et des glissements de terrain, de quoi donner le tourni à nos ingénieurs en ponts et chaussées.

Mais parlons d'une autre route, voulez-vous ?

Il y a un peu plus de cent ans, le 17 novembre 1853, le Conseil communal de Cully adoptait un projet de convention entre l'Etat de Vaud et les communes de Cully, Riex et Epesses au sujet de la reconstruction d'une partie du chemin de troisième classe de Cully à Epesses entre le village de Riex et le hameau de Crêt-Dessus (On ne parlait pas encore de la Corniche à cette époque.) L'année avait été mauvaise et les vignerons étaient fort démunis d'espèces sonnantes et trébuchantes. L'on demanda donc au Conseil d'Etat d'ouvrir un chantier sur le che-

min de Riex à Epesses de manière que les ouvriers de la région puissent y avoir de l'ouvrage vu la malheureuse récolte de l'année.

Le Conseil d'Etat est d'accord à condition que les trois communes prennent l'entreprise à forfait. La convention stipulait : *Dans le but de procurer de l'ouvrage à tous leurs ressortissants, les communes de Cully, Riex et Epesses déclarent se charger de la construction de la route...* (De nos jours, on aurait appelé ça un chantier de chômage. Rien de bien nouveau sous le soleil.)

L'Etat exercera la surveillance des travaux par le Voyer du district de Lavaux, le Bureau du génie civil des Ponts et Chaussées et la commission des Travaux publics.

Les communes dirigeront les travaux par le moyen d'un comité (un délégué par commune) qui aura sous ses ordres les constructeurs et les piqueurs. Les communes pourrontachever les travaux avant le terme fixé par le cahier des charges, mais elles feront l'avancé sans intérêt des sommes qui dépassent les allocations portées chaque année au budget. L'Etat payera aux communes-entrepreneurs un montant total de Fr. 19 393.46.

La convention fut ratifiée par le Conseil d'Etat le 22 novembre 1853 et

les travaux purent commencer. Ils durerent assez longtemps.

En juillet 1854, le crédit de Fr. 10 000.— ouvert à la B.C.V. est épuisé. Un nouveau crédit de Fr. 5000.— est admis par les trois communes. Les affaires marchèrent très bien. Les crédits ne furent pas dépassés (ce qu'on ne voit plus guère de nos jours), bien au contraire puisqu'en 1857, au moment du décompte final, les communes purent se partager un modeste bénéfice. Cully reçut pour sa part Fr. 336.64 du comité directeur de la route...

Nous sommes bien loin des millions qu'il faudra pour payer les travaux actuels. La nouvelle route pourra être mise en service pour la Fête des Vignerons.

* * *

La Fête des Vignerons !... Elle sera bientôt là ! La vente des billets a déjà commencé. Elle a fait un départ foudroyant. C'est de bon augure. Comités, exécutants, figurants mettent tout en œuvre et ne ménagent pas leurs efforts pour que cette Fête soit digne de celles qui l'ont précédée...

Mais savez-vous quelle serait la plus belle fête pour les vignerons, les vrais, ceux qui transpirent sur les coteaux, ceux dont on chantera les peines et les joies ? La plus belle fête ?...

Vendre son vin sans être obligé de se bagarrer, de discutailler, de se nourrir de belles promesses et de rester, bien souvent, gros Jean comme devant. Vendre son vin à un prix qui permette de vivre décemment. Les vignerons n'en demandent pas plus.

On lit dans les journaux : « Il faut cultiver davantage de cépages rouges, arracher les vignes mal situées, augmenter la qualité, diminuer les frais

de production, vendre à bas prix. Il faut... il faut... » Plus facile à dire qu'à faire, n'est-ce pas, vignerons, mes frères ?

Mat.

La belle soirée !

Le Chœur mixte achevait le travail de la saison. C'était la dernière répétition. L'on décida, avant de se séparer, de faire une soirée familiale, la semaine suivante, dans une des salles de la maison d'école.

Les dames préparèrent une choucroute bien garnie, appétissante en diable. Elles confectionnèrent force taillés et biscuits. Les hommes s'occupèrent du boire, de ce qu'il fallait pour faire descendre la choucroute et pousser le café...

La soirée battait son plein. Chacun jouissait de ces bons moments. Les chants et les rires fusaient quand, brusquement... crac !... plus de lumière !

Agacé par le bruit, fatigué par la musique, l'odorat chatouillé par les odeurs qui flottaient dans le bâtiment, déçu peut-être de ne pas avoir été invité... le maître des lieux eut un coup de génie :

Il enleva... les fusibles, ce qui, automatiquement avait fait... défuser... les rires !

C. M.

HALLE à MEUBLES
TERREAUX 15
LAUSANNE

Choix de 200 mobilier

Facilités de paiement

LAUSANNE